



Département
de la Côte d'or

PRESENTS : Eric SORDET, Maire

Alain EYMANN, Nathalie DUBUET, Elisabeth FLAJOLLET
Adjoints,

Joël PATRIARCHE, Jocelyn MARCHETTO, François
POLETTE, Marie-Christine CAIRE, BOUTEILLER Martine,
LAPALUS Patrick,

Canton de **Absent excusé** : Antonio MARTINS
Ladoix Serrigny

Secrétaire de Séance : Nathalie DUBUET

1°) Approbation du compte rendu du précédent Conseil Municipal

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal, qu'il a signé le DPU concernant la vente de l'étangs ZD 153 et ZD154.

Remerciements aux personnes qui ont prises en charge la gestion des paniers pour les anciens.
Monsieur Le Maire a pris contact avec Monsieur GIRARDIN afin d'obtenir des explications sur le compost entreposé sur ses terres. Ce compost est destiné à être répandu dans les vignes.
Problème d'odeur ce jour.

Le Compte rendu du précédent Conseil Municipal est adopté.

2°) Vente REROLLE- COMMUNE DE TAILLY

Mr et Mme REROLLE voudraient clore leur terrain et monter un mur réhaussé d'un grillage.
Pour ce faire, ils veulent vendre une petite parcelle à la commune afin que la limite soit rectiligne. Cette parcelle ZA 329 a une superficie de 48 ca.
Le prix d'achat sera identique à celui-ci de l'achat initial (environ 6.63€ m²).

3°) OUVERTURE DE CREDIT (compte comptable)

La Mairie a reçu un courrier de la trésorerie indiquant qu'il y avait des flux croisés entre CABCS et la commune qui ne sont pas correctement enregistrés dans les écritures. Pour cela il faut annuler le mandat au compte 65548 et refaire un mandat au compte 62876.

Pour ce faire, la mairie doit ouvrir des crédits au nouveau compte ;

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal décide d'ouvrir des crédits au compte 62876
« Remboursement de Frais aux communes membres du GFP » pour la somme de 3 366.45€.

4°) RENOUELEMENT DU CONTRAT de Dominique MANSOT Adjoint Technique Territorial

Monsieur Le Maire explique au Conseil Municipal que le contrat à durée déterminée de Dominique MANSOT arrive à expiration le 31 décembre 2020. Il propose que ce contrat soit renouvelé pour une durée d'une année jusqu'au 31 décembre 2021 sachant que Monsieur MANSOT sera peut-être en retraite avant le terme de ce contrat.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte de renouveler ce contrat.

5°) Parole au responsable de commission

- **Commission travaux :**

- Signature : le panneau de sortie du village est arrivé (coût 117,26€ H.T.)
Panneau : carrefour dangereux (79.73€)
Miroir : 365.78€
- Tombe des soldats : Opération lancée. Réalisation début 2021
- Colombarium : Réactivation de l'offre
- Mât pour drapeau national zone du monument aux morts : certaines personnes ne sont pas favorables
- Pose de blason : RF sur le pilier du portail
Bourgogne et Mairie de TAILLY sur le bâtiment de la Mairie
Coût unitaire : 50€ H.T.
- Pacotte et Mignotte : une personne s'est rendue à la mairie et a réglé les fenêtres, l'intervention pour le volet est en attente.
- ROUGEOT : en attente de devis pour la réfection du caniveau devant la Mairie et pour la consolidation du chemin de l'entrée de la zone artisanale
- CITY PARK : toujours en attente de l'obtention d'une subvention
Comparaison entre deux devis :

	CASAL SPORT	VOGUE NATURE
City Park	36 600€	22 110€
Gazon Synthétique	8 049.60€	remplissage fond de but 6 813.60€
Agrès -Fitness	11 865.98€	6 813.60€

- Poteau EDF : Le poteau EDF place du plomb est en mauvais état
- Dépôt sous le lavoir : une demande a été faite auprès de la SARP, ils ont indiqué qu'il serait préférable de voir avec VEOLIA. Donc la Mairie a signé la convention avec VEOLIA
- Isolation thermique de la Mairie
- Réfection du bâtiment annexe de la Mairie

- **Commission chemin piétonnier**

Le rendez-vous a eu lieu avec Monsieur Le Maire de BLIGNY-LES-BEAUNE.

Il n'est pas opposé à ce projet qu'il a dû présenter à son Conseil Municipal lors de leur réunion du 15 décembre 2020. Nous sommes dans l'attente de leur retour.

Le 7 décembre 2020, un courrier a été transmis à la Mairie de BLIGNY-LES-BEAUNE pour présenter ce projet.

- **Vie Associative**

- Distribution des paniers
- Samedi distribution des cadeaux de Noël aux enfants de la commune

- **Environnement**

- Le coq de l'église se détériore, il perd sa queue.
- Enfouissement du réseau électrique : maintenant ce n'est plus une priorité pour les fils torsadés.
- RODP (Redevance d'Occupation du domaine public), la Mairie peut prétendre à cette redevance.

- **Bulletin Municipal** : une réunion doit avoir lieu

6°) Questions Diverses

- Achat de tables pour la salle de réunion

- Panneau pour indiquer la déchetterie
- Signalisation pour indiquer DELIFRANCE afin que les camions ne passent plus dans le centre du village.
- Ordures déposées près des bennes à verre (des photos ont été prises)
Les photos seront envoyées à la gendarmerie
- Peut-être envisager de mettre une caméra de surveillance proche des bennes à verre, voire peut-être avec DELIFRANCE
- Véhicule mal garé dans la rue de la boutière
- Renouvellement des drapeaux
- Devant chez Alain EYMANN, le cache de la bouche à incendie est enlevé
- Point sur le dossier du fossé Rue du champ Guillaume ~~où en est-il~~
- Projet de construction par Monsieur Vincent FOURNIER afin de délocaliser son entreprise PRESTA CONSEIL à l'extérieur du centre du village – toujours aucun dossier déposé malgré son engagement.
- Taxe de séjour pour les gîtes

Prochain Conseil Municipal le jeudi 14 janvier 2021 à 19 h 30